

LA GAZETTE

de Saint-Romans

HIVER 2022

Gazette Municipale de Saint-Romans
saint-romans.fr

N° 89 Janvier 2022



ÉDITO

MOT DU MAIRE

Chères Saint-Romanaises,
Chers Saint-Romanais,

Dans la Gazette d'automne, je me voulais optimiste, et j'avais pris le pari que nous pourrions nous retrouver à l'occasion des vœux fin janvier ... mais voilà que la crise sanitaire de la Covid, vient une fois encore bousculer nos projets.

Notre village est parvenu à traverser vaillamment cette crise malgré quelques perturbations de classes, garderie, restauration scolaire ... alors nous allons tous poursuivre nos efforts et rester raisonnables et vigilants.

Nos projets poursuivent leurs avancées :

Le bâtiment commercial des 4 routes devrait être couvert en principe vers la fin du mois de janvier,

Le cabinet d'architectes en charge de la restauration scolaire va pouvoir entamer ses démarches d'appel d'offres, puisque nous

avons obtenu le permis de construire.

Le terrain pour l'agrandissement du cimetière devenu trop petit a été acheté, nous allons pouvoir commencer les travaux, pour obtenir 120 places supplémentaires et créer un parking.

Toutes nos demandes de subventions sont en cours, pour permettre d'alléger le poste investissements de la commune, et nous continuons à réunir régulièrement les conseillers municipaux, tous masqués et dans le respect de la distanciation, afin que les affaires courantes et les comptes-rendus des différentes commissions puissent être examinés.

Si cette pandémie parvient parfois à nous ralentir, nous n'en travaillons pas moins avec toujours le même dynamisme, la même volonté, et lorsqu'il le faut, nos réunions se font en conférences téléphoniques, ou en visio-conférences ...

Nous avons réalisé une petite vidéo, afin d'être plus proches pour vous présenter les projets en cours ; si vous ne l'avez pas encore vue, vous pouvez aller sur le site de la commune : il y aura un lien pour la visionner.

Je vous adresse à toutes et à tous, grands et petits, mes vœux très sincères pour cette année 2022, souhaitant qu'elle nous donne enfin l'occasion de nous retrouver.

À très bientôt, votre Maire, *Yvan Créach*

BULLETIN MUNICIPAL de la Mairie de Saint-Romans - 38160
N°89 - Janvier 2022 - Dépôt Légal à parution
La Gazette de Saint-Romans est distribuée gratuitement aux Saint-Romanais.
Éditée en 1000 exemplaires.

Rédaction : Commission Communication du Conseil Municipal

Crédit Photos : Nathan Stooss

Directeur de Publication : Yvan Créach, Maire. Impression : Press-Vercors



VŒUX

**MAIRE
CONSEIL
MUNICIPAL**

Nous tenons à vous adresser nos vœux très sincères
pour cette nouvelle année,
que 2022 voit la réalisation de vos souhaits les plus chers,
pour vous et vos proches,
le MAIRE et son conseil municipal



AINÉS

CCAS

COLIS des AÎNÉS

Cette année, comme l'an passé, dans le contexte sanitaire compliqué, nous n'avons de nouveau pas voulu prendre le risque de vous rassembler dans la

salle des fêtes du village qui, bien que chaleureuse, s'avère trop petite pour vous recevoir tous, tant vous êtes nombreux à venir et à apprécier ce moment festif de partage d'un repas entre amis. Votre santé est primordiale pour nous, alors comme en 2020, nous avons préparé des colis de produits locaux, pour une personne et pour ceux qui ont la chance d'être encore à deux, des colis « couple » qui ont agrémenté votre table de Noël.



Vous êtes venus le retirer dans la salle des fêtes les 17, 18 et 19 décembre, ce qui nous a procuré le plaisir de vous rencontrer et d'échanger quelques mots.

***** PETITS RAPPELS *****

Conditions d'âge de l'attribution de l'aide au permis pour les jeunes Saint-Romanais

Dès lors qu'un jeune Saint-Romanais âgé de 17 à 23 ans (à la date de l'examen) aura obtenu son permis de conduire, il pourra prétendre à une aide financière de la mairie. Il devra compléter une convention et joindre un justificatif de réussite à l'examen, justificatif de domicile, attestation quotient CAF, facture du permis de conduire et RIB.

Conditions d'attribution par rapport au QF

- * QF de 0 à 600 : Aide de 600 €
- * QF de 601 à 1200 : Aide de 300 €
- * QF + de 1200 : Aide de 100 €

Seuil maximum du montant de l'aide au séjour pédagogique

Les conditions d'attribution de l'aide restent inchangées par rapport au QF. L'aide au séjour pédagogique est plafonnée à 150 €, quel que soit le QF.

Prime de naissance

Le CCAS décide de relever l'attribution de la prime de naissance sous forme de bons CADHOC versée aux parents (150 €) à la naissance d'un enfant, jusqu'au QF 900 (au lieu de 0 à 600).



À louer, à SAINT-ROMANS : APPARTEMENT T2 refait à neuf
Près du Centre - dans grande maison avec grande cour et garage
S'adresser à la Mairie pour de plus amples renseignements.

PÈLE-MÊLE

P'TIT
RESTO



La PAUSE MÉRIDIANE ...

C'est manger à la cantine, mais pas que ...

C'est aussi un moment d'animation et de détente, avant ou après le repas selon si on déjeune au 1^{er} ou au 2^{ème} service !

Pour les filles le choix se porte plutôt sur la danse ou le concours de « hula hoop », alors que les garçons sont plutôt bricolage ou « sports » !



EUREKA !

Nous vous l'avions promis ... Nous y sommes parvenus !

Le paiement des factures de la cantine peut maintenant être effectué en ligne ... avec vos cartes bancaires.



Label Ecocert «En Cuisine»

S'engager pour une restauration collective durable
+bio +locale +saine



PÈLE-MÊLE

P'TIT RESTO



Malgré toutes les péripéties, les difficultés que nous avons rencontrées en ce début d'année, l'équipe Pause Méridienne « a tenu le choc », est parvenue à remplacer les absents et les absentes, à allonger les heures de présence, à modifier les plannings pour que la restauration scolaire puisse continuer à accueillir les enfants dans de bonnes conditions ...

Tout cela sans faillir au protocole sanitaire strict, en poursuivant les désinfections entre les 2 services, le respect de la distanciation, avec les tables numérotées, les places déterminées, le relevé des enfants chaque jour à chaque place ... Et tout cela dans la bonne humeur pour le plaisir des enfants.



Merci aux parents pour leur compréhension.



ÉCOLE MATERNELLE DES QUATRE SAISONS

Cette année, à l'école, il y a 68 enfants de 3 à 6 ans répartis dans trois classes tous niveaux mélangés. En suivant les mesures sanitaires liées à la COVID 19, les classes sont sorties en novembre pour leurs sorties d'automne. Comme chaque année, les enfants étaient très enthousiastes pour se promener et ramasser les petites merveilles de la nature et de retour en classe, ils peuvent travailler à partir de leur collecte.



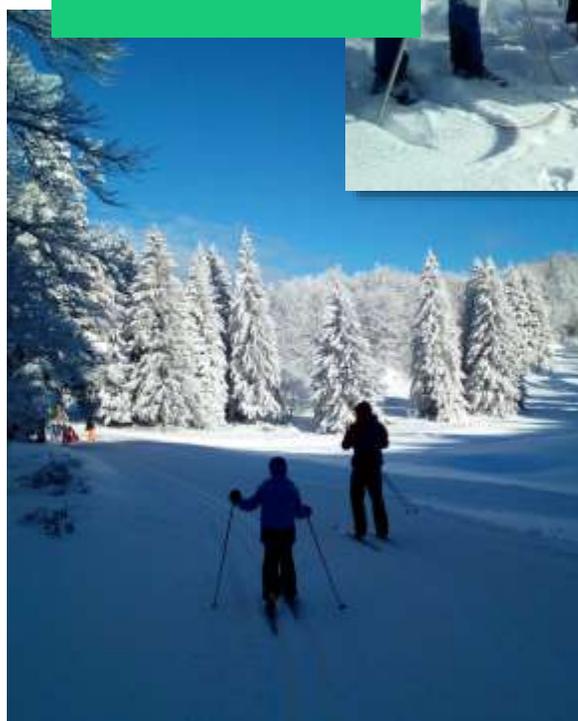
Fin novembre, l'école s'étant inscrite dans un projet « Danse à l'école », tous les élèves ont pu assister à un spectacle au Diapason. La compagnie 158, faisant partie du projet, les enfants de maternelle pourront bénéficier dans les prochains mois de l'accompagnement d'une danseuse professionnelle pour les aider à progresser dans ce domaine. Juste avant les vacances, le Père Noël et ses lutins sont venus à l'école, apporter des cadeaux et des friandises à tous les enfants.

Encore un grand merci aux parents du Sou des Ecoles qui nous aident à réaliser les projets pour nos élèves.

L'équipe pédagogique

ÉCOLE

ÉLÉMENTAIRE



À l'école...

on apprend à skier



et aussi à nager !

Voici ce qui se passe lorsque les enseignants emmènent leurs élèves, pour le cycle piscine : Depuis cette année, les séances ont évolué, les groupes de niveau ont été repensés : Il y a désormais les verts, les bleus et les rouges.

Concernant les rouges, la 8^{ème} séance est dédiée à un cours de sauvetage aquatique, très apprécié par les élèves.

Quelques photos de nos nageurs au cours des 11 séances effectuées par les élèves de la classe de CE1/CE2 à l'Olympide.

Les frais de transport par car de l'école au centre aquatique sont pris en charge par la municipalité.



11 NOVEMBRE

CÉRÉMONIE



Cérémonie du 11 NOVEMBRE



Nous étions nombreux rassemblés devant notre monument,

les pompiers, un détachement des militaires du 7ème BCA de Varcès, le Président de la FNACA et son porte-drapeau, les élèves des écoles et leurs enseignants, le Maire et les membres du conseil municipal, et beaucoup d'habitants du village ...

Nous avons pu nous retrouver et rendre un hommage fort et respectueux à tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, les enfants de l'école primaire ont lu des lettres de poilus, puis ont chanté la Marseillaise.

Ensuite, la Municipalité a invité le public à se rendre à l'inauguration de l'exposition SUBLIMES ROUTES du VERCORS à la Salle des Fêtes, où nous avons partagé un vin d'honneur.



RAPPEL des échéances électorales



PRÉSIDENTIELLES 1^{er} tour 10 avril 2022
2^{ème} tour 24 avril 2022

Durée du mandat : 5 ans

date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 4 mars à 12 heures.

LÉGISLATIVES 1^{er} tour 12 juin 2022
2^{ème} tour 19 juin 2022

Durée du mandat : 5 ans

date limite d'inscription sur les listes électorales : vendredi 6 mai à 12 heures.

Modalités d'inscription sur les listes électorales

Si vous êtes déjà inscrit à SAINT-ROMANS, vous n'avez pas de démarche à faire,

Si vous êtes inscrit dans une autre ville, et que vous souhaitez pouvoir voter à SAINT-ROMANS, ou si vous n'êtes pas encore inscrit :

- *L'inscription est donc désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin* (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

- Possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.
- Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur le site du service public.
- *Inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.*

RAPPEL : il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de « mal-inscrits ».

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette « mal-inscription », notamment chez les jeunes actifs.

En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Vous pouvez dès à présent vérifier si vous êtes déjà inscrit sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1939>



COUP DE CŒUR

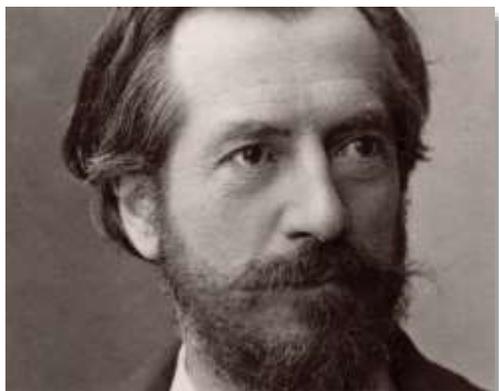
La Statue de la Liberté s'est évadée !!!

Notre enquête nous a emmenés jusque dans les ateliers de l'entreprise GLENAT où la conductrice de travaux, Célia Fabre nous a accueillis ... et nous a avoué héberger la fugueuse !

Vous l'aurez bien compris, ce n'est pas la statue new-yorkaise qui est venue se réfugier au village de Saint-Romans, mais bien sa petite sœur de Roybon... que l'Entreprise GLENAT a pour mission de rénover, dans le cadre du réaménagement de la place Saint-Romme : la Statue étant destinée à occuper le centre de la place, un petit coup de jeune s'imposait !

La demoiselle est en très bon état, elle a été sablée, et lors de notre visite, nous avons pu voir qu'il ne restait plus qu'à la repeindre. Son piédestal en pierre, est en cours de rénovation lui aussi.

Elle devrait être repeinte d'ici fin février, avant de reprendre le chemin de Roybon.



L'histoire de la demoiselle est originale :

Bartholdi, qui était un ami du Maire de Roybon, Monsieur Henri SAINT-ROMME, lui a offert la réplique de sa grande sœur partie pour les Amériques. L'inauguration eu lieu le 23 septembre 1906.

Et, c'est ainsi qu'à Roybon, nous allons bientôt pouvoir l'admirer trônant fièrement sur la place du village.

L'Entreprise GLENAT est spécialisée dans la restauration et la réhabilitation du patrimoine, la statue ne pouvait pas trouver meilleur hôte.

Cette entreprise Saint-Romanaise travaille principalement dans la région Rhône-Alpes et PACA. Elle emploie 25 salariés ainsi que des intérimaires.

Elle fait partie du groupe MNG, qui regroupe une entreprise de restauration d'ouvrage d'art en métal et béton (MANANG), une entreprise de VRD (NEOCEN), et une entreprise de restauration du patrimoine et du bâti ancien (GLENAT RENOVATION), réunissant ainsi le savoir-faire nécessaire pour mener à bien les différentes interventions qui leur sont confiées.

Et si vous souhaitez en savoir plus sur l'histoire de la statue : https://roybon.fr/?page_id=1521

EMPLOI JEUNES

**Vous avez 16 - 25 ANS et vous recherchez
un EMPLOI - une ORIENTATION PROFESSIONNELLE -
une FORMATION**

Que vous propose la Mission Locale pour vous accompagner vers l'emploi ?

- à repérer les offres d'emploi qui vous intéressent
- à apprendre à présenter votre candidature, à rédiger votre CV et à préparer vos

entretiens d'embauche

- à rencontrer des professionnels dans tous les domaines
- à découvrir des métiers et des secteurs d'activité
- à vous expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs...)

Vous souhaitez vous former : poussez la porte de la Mission Locale et vous trouverez :

- un partenaire pour construire votre projet professionnel
- une possibilité d'effectuer des stages pour confirmer votre futur métier
- un conseiller pour vous accompagner à financer votre formation (Etat, Région, OPCO...)

Vous recherchez des solutions pour votre vie quotidienne, la Mission Locale peut vous accompagner :

- Logement : conseils et aides pour vous loger
- Santé : accompagnement sur divers points relatifs à la Santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale
- Mobilité : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus
- Coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie
- Justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice

N'hésitez plus à prendre rendez-vous au **04 76 38 83 42**.

Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet :

<http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>

BOURSE aux projets jeunes en Isère

La CAF et le DÉPARTEMENT proposent d'apporter un soutien financier pour la réalisation de projets portés par des jeunes isérois. Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 11 à 25 ans,

Ces projets respecteront les valeurs de la République ;

Les projets soutenus uniquement par la CAF ou par le DÉPARTEMENT pourront être aidés à hauteur de 3000 € maximum, les projets soutenus par les deux institutions pourront être aidés à hauteur de 5000 € maximum. Le projet doit être réalisé entre Juin 2022 et le 31 décembre 2022. Le dépôt devra avoir lieu avant le 29 avril 2022 à minuit sur <https://wweedoo.com> dans l'espace « appel à projet Caf/ département de l'Isère ».

TROUVER SA FORCE

L'armée recrute filles et garçons... dans 117 spécialités proposées aux jeunes la garantie de développer une **expertise professionnelle tout en étant au service des autres**.

Sécurité des systèmes d'information, défense contre les cyberattaques, opérations pour agir dans l'espace numérique, de nombreux postes civils (CDD et CDI) et militaires (de carrière ou sous contrat) sont à pourvoir au sein des différentes armées, directions et services.

L'armée s'adresse à tout le monde.

Femme, homme, avec ou sans diplôme.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : laissez moi un message par l'onglet contact du site internet de la Mairie : je vous répondrai et pourrai vous renseigner. *Votre correspondant défense.*



RÉALISATIONS

Malgré le frein que nous a imposé la pandémie depuis notre élection, avec le Conseil Municipal nous avons continué de travailler, pour mener à bien tous les projets que nous avons définis.

PADEL : La Mairie aime encourager le sport, c'est pour cela qu'elle construit en collaboration avec le Club de Tennis, un Padel, sport né au Mexique en 1969, qui sera situé à côté des courts de tennis, au Marandan.



Le padel est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs ou de grillages.

Le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. Il est joué uniquement en double et le service doit s'effectuer à la cuillère.

BÂTIMENT COMMERCIAL des 4 routes : Comme vous pouvez le voir lorsque vous passez aux 4 routes, le bâtiment devrait être prochainement hors d'eau et hors d'air, si les conditions climatiques ne retardent pas les artisans. Ensuite les commerçants du rez-de-chaussée pourront commencer leurs travaux d'aménagements. Une supérette devrait venir rejoindre les boutiques de la fleuriste et du tabac-presse. Les locaux de l'étage n'ont pas encore été attribués.

CARREFOUR des 4 ROUTES : Ce carrefour va être modifié dans son infrastructure, éclairages, enfouissement des lignes électriques ... Les travaux commencent.



BÂTIMENT « FLANDRIN » : L'achat de cet ancien séchoir va venir enrichir le patrimoine de notre Commune. Des projets seront ensuite réalisés, qui ne sont pas encore complètement définis. La réalisation de la rénovation ne se fera pas dans l'immédiat, afin de laisser murir toutes les idées qui fusent !

GARDERIE GAIS LURONS : La garderie qui était jusqu'à Noël hébergée en partie dans les algécos et la bibliothèque de l'école élémentaire, a commencé à s'installer dans les locaux de l'ancienne école maternelle qu'elle partagera avec la restauration scolaire pendant le temps de construction de la nouvelle cantine. Les enfants bénéficient maintenant d'une grande cour fermée, où ils peuvent jouer et se détendre lorsque le soleil brille !

RESTAURATION SCOLAIRE : le nouveau bâtiment pour la restauration scolaire sera construit à l'emplacement actuel des Algécos qui vont être évacués ; le Permis de Construire a été délivré, et les travaux vont pouvoir commencer.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : Un voyage scolaire est programmé pour 2022 : 26 élèves partiront en classe urbaine à Lyon, voyage que la municipalité accompagne financièrement. Grâce à la convention signée pour les tablettes numériques de l'école primaire, 40 tablettes ont été commandées avec logiciel et accessoires pour être mises à la disposition des élèves.



MAISON D'ACCUEIL du Marandan : la maison d'accueil a été entièrement aménagée et peut être louée pour accueillir séminaires ou animations.

ATELIER des ARTS : pour pouvoir déménager la garderie des Gais Lurons, il fallait trouver une place pour les artistes de l'Atelier des Arts. Un nouvel atelier a donc été entièrement aménagé sous la salle des fêtes.

En cours de réalisation :

- **CIMETIERE** : devenu trop petit, il va être agrandi, pour obtenir environ 120 places supplémentaires.
- Mise à disposition d'un emplacement pour le Club cycliste, dans le but de l'aménagement d'un parcours VTT parmi les arbres, sur le site du Marandan.
- Agrandissement des terrains de pétanque, également sur le site du Marandan.



Un local a été mis à disposition par la Mairie, pour notre cabinet d'infirmiers qui a accueilli la population du village pour la réalisation des tests Covid.

Toutes ces journées de permanence ont facilité les démarches des parents et des enfants ...

Une nouvelle fois nous pouvons apprécier la solidarité qui contribue à la valeur de notre village.

Merci

HABITAT

Les membres du Conseil Municipal siègent dans différentes commissions de la SMVIC, parmi lesquelles celle de l'Habitat. Voici quelques informations ...

Les permanences SOLIHA

Objectif : Accompagnement des ménages modestes et très modestes (*sous condition de revenus ANAH*)

Cibles : propriétaires occupants

Dispositif : programme d'intérêt général mal logement du département de l'Isère (Programme d'intérêt général PIG MAL LOGEMENT) - 3 permanences : 1 par mois sur Saint-Marcellin, et 1 un mois sur deux sur Vinay et Pont en Royans.

Type de travaux réalisés : maintien à domicile des personnes âgées, adaptation des logements, amélioration thermique.

Les permanences de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) objectif : information sur le logement pour tous les publics - Permanence tous les 1ers jeudi du mois de 14h à 17h sur Saint-Marcellin.

Les permanences des architectes conseils - 3 architectes conseils sur le territoire : - Laure Désiré (Secteur ex Pays de Saint-Marcellin) - Philippe Amette (Secteur ex Chambaran Vinay Vercors) - Bernard Naudot (Secteur ex Bourne à l'Isère) - Conseil des architectes sur les projets des particuliers : avis en amont du permis de construire.

**RIME AVEC
AVENTURE**

A partir du mois de juin, la médiathèque de Saint-Romans va vous faire vivre une expérience extraordinaire:

le projet « Destination Globe 40 »

Mais de quoi s'agit-il ?

C'est un projet qui mêle pédagogie, solidarité et aventure sportive. **Destination Globe 40**, c'est une histoire familiale qui vous embarquera pour découvrir le monde de manière ludique et solidaire grâce à un voilier, et son équipage père-fils, qui participera à la Globe40, 1ère édition d'une course autour du monde avec escales.

Une aventure de 9 mois, qui vous fera découvrir le monde de la voile, la vie à bord d'un voilier de type Class40 et de nouvelles contrées.

Pour embarquer un maximum de gens avec nous, un kit pédagogique à destination des écoles, médiathèques, autres établissements et particuliers est en cours d'élaboration.



Vous pourrez y trouver de nombreuses fiches pédagogiques et activités qui permettront de vivre et de suivre cette aventure hors du commun !

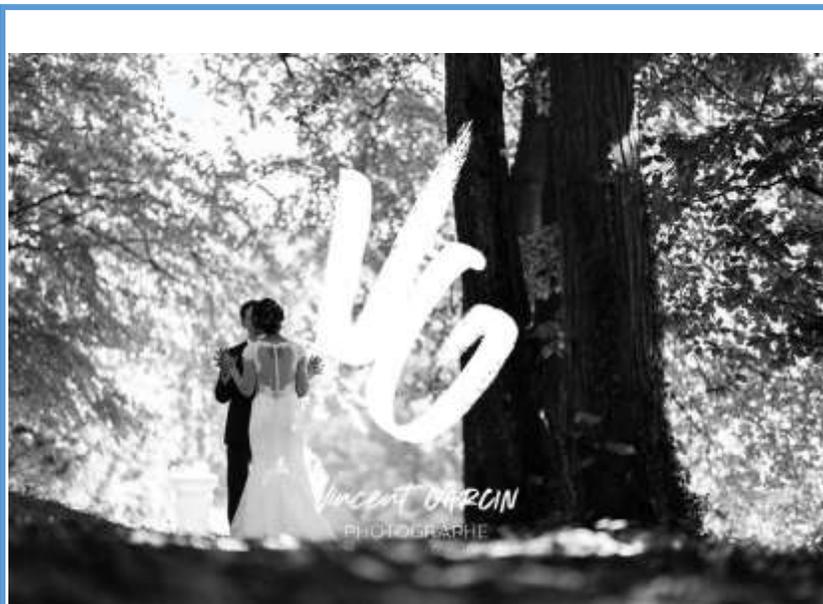
Un moyen original de se plonger dans l'univers de la mer, tout en mettant en œuvre des apprentissages plus scolaires.

Moana et Mantalo, les deux raies manta, mascottes du projet vous accompagneront tout long du voyage !

Ce projet se veut également solidaire avec un partenariat avec le Secours Populaire Français via Copains du monde.

Un bateau, un équipage, une course, des mascottes, un tour du monde ... embarquez avec nous pour explorer le globe !

Pour les suivre dès à présent ...



NOUVEAU à SAINT-ROMANS ...

Vincent Garcin, photographe

06 87 84 44 45

v.garcin

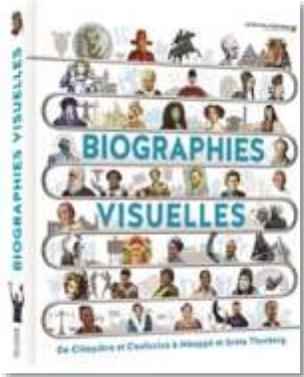


Vincent GARCIN
PHOTOGRAPHE

La médiathèque, malgré la pandémie, continue ses acquisitions et vous concocte de grandes choses pour cette nouvelle année 2022.

En voici quelques pépites :

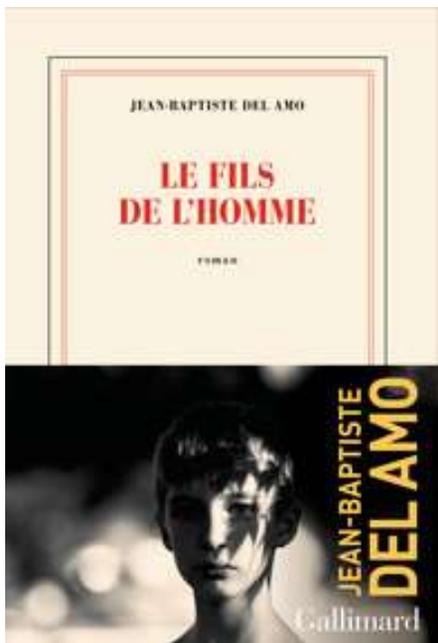
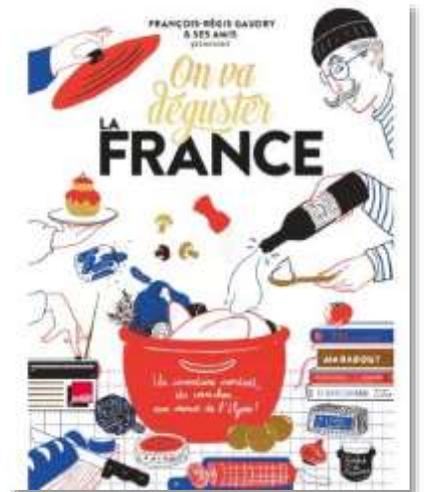
Une belle histoire qui parle de ce que peut ressentir l'enfant au quotidien, et comment l'aider à s'épanouir ... Est-ce un problème d'être trop sensible ou faut-il juste l'accepter ?



En documentaire jeunesse mais pas que ... Depuis Cléopâtre jusqu'à Greta Thunberg, découvrez la vie incroyable des plus grandes personnalités de l'histoire mondiale à travers plus de 150 biographies illustrées.

En documentaire adultes :
Vous avez aimé On va déguster ?
Découvrez le spécial France !

Une nouveauté intégrale : nouveaux sujets, nouvelles illustrations, recettes en photo, chronologies et cartes. François-Regis Gaudry sélectionne tout ce que vous devez savoir sur la cuisine française, près de 300 sujets thématiques inclassables et plus de 300 recettes.



Roman adulte,
après *Règne animal*,

Jean-Baptiste Del Amo continue d'explorer le thème de la transmission de la violence d'une génération à une autre,

et de l'éternelle tragédie qui se noue entre les pères et les fils.

MÉDIA-
THÈQUE

Pour les policiers ...

L'un des dix meilleurs thrillers de l'année selon le New York Times.

Le talent d'écrivaine de Lucy Harper lui a tout donné : la gloire, la fortune et des fans par millions.

Il lui a aussi donné Dan, son mari jaloux dont la carrière d'écrivain est au point mort. Un jour, Dan disparaît ...



Et en gros caractères :
Une vieille maison,
une dame fatiguée et une adolescente timide :

« Deux femmes et un jardin »
est l'histoire simple d'une rencontre.

Pour les amoureux de la bande dessinée :
Un roi sans divertissement (1947), écrit en vingt-sept jours par
Jean Giono, est, selon Pierre Michon,
« un des sommets de la littérature universelle ».

50 ans après la disparition du grand écrivain, Jean Dufaux et
Jacques Terpent lui rendent hommage avec une adaptation libre qui
magnifie les paysages flamboyants du Trièves chers à l'auteur.



Et ...
pour les fans d'Harry Potter, la médiathèque s'est doté
d'une série de mangas sous le signe de la sorcellerie ...

À lire absolument !!!

En ce début d'année, la médiathèque va faire peau neuve en changeant une partie du mobilier qui commençait à donner des signes de faiblesse. Les étagères du secteur adultes vont être remplacées et augmentées. Elles accueilleront aussi, à la place des étagères du bas qui étaient plutôt inaccessibles, des bacs à albums pour les enfants.

Cette nouvelle disposition nous offrira une meilleure visibilité des collections et une nouvelle répartition qui devrait plaire aux plus petits comme aux plus grands.

Elle permettra aussi de pousser les murs lorsque nous pourrons à nouveau nous réunir de façon plus sereine !

SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Romans vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'amicale vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé aux traditionnels calendriers. Malgré un contexte sanitaire strict, c'est en respectant les gestes barrières et la distanciation que les tournées ont pu s'effectuer cette année.

Activité opérationnelle 2021 :

Le service rendu à la population en 2021 a été soutenu.

En effet, vos pompiers ont effectué 396 interventions sur le secteur.

Récapitulatif suivant interventions :

Incendie : 11%

Opérations diverses : 13%

Secours à la personne : 73%

Spécialisées : 3%

(chef de groupe et drone)



Cette année, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38) a équipé la caserne de Saint-Romans d'un drone avec caméra thermique.

C'est le caporal Raphaël Lassablière qui est le spécialiste pour diriger cet engin volant.

En effet, Raphaël, auteur et réalisateur de films, était déjà détenteur du diplôme de télépilote de drone. Après avoir suivi une série de formations, la direction générale de l'aviation civile Lyon/Saint-Exupéry lui a délivré ce diplôme.

Ce dernier en poche, et après une série de tests validés par le SDIS 38, Raphaël a rejoint la nouvelle cellule des 5 dronistes des sapeurs-pompiers de l'Isère.

Ce matériel peut intervenir sur l'ensemble du département : il permet d'effectuer des recherches de victimes (même de nuit). Il aide également à la prise de décision pour analyser la situation (vue d'en haut) et mettre en œuvre les moyens adaptés à l'intervention.



En septembre, une jeune Saint-Romanaise a rejoint la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) de Saint-Marcellin. Il s'agit de Kassandre, fille de Laurence et de Jérémy (tous deux pompiers à Saint-Romans).

La section donne rendez-vous deux fois par semaine à ses recrues. Le mercredi, les JSP suivent des cours théoriques et pratiques, portant sur du secours aux personnes ainsi que sur de la lutte contre les incendies. Le samedi est davantage consacré au sport : cardio, renforcement musculaire et sports collectifs sont au programme.

Enfin, ils participent aussi à toutes les cérémonies (commémorations) et manifestations (cross, etc.).

À l'issue des quatre cycles de formation, les JSP ont la possibilité de passer le brevet national de jeune sapeur-pompier. Son obtention facilite le recrutement dans les rangs des sapeurs-pompiers volontaires.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur pompiers.fr rubrique « Jeunes sapeur-pompiers »

Vous souhaitez nous rejoindre ? Renseignez-vous au **06 73 35 67 13**.



CITOYEN- NETÉ

Comme la loi nous y autorise, des plaintes peuvent être déposées, qui entraînent des amendes assorties de convocation au Tribunal de Grenoble.

Ce manque de citoyenneté est désolant ... d'autant plus que c'est la collectivité qui est pénalisée, car les nettoyages de ces dépôts sauvages ne sont pas gratuits ...



Ces lieux sont donc maintenant régulièrement surveillés, les amendes peuvent atteindre jusqu'à 1500 € pour les contrevenants.

QUELQUES RAPPELS ...

ABOIEMENTS RÉPÉTÉS : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, de jour comme de nuit ...



DIVAGATION DES CHIENS :

Est considéré comme divagant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

BRUITS de VOISINAGE : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- **dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00.

BRULAGE, DÉCHETS VERTS et ENTRETIEN des ARBRES :

Le brûlage des déchets végétaux des jardins est interdit.

Il est indispensable de veiller à respecter cette disposition qui participe à la réduction des émissions polluantes et l'amélioration de la qualité de l'air sur notre commune.

Les déchets verts doivent être apportés à la déchetterie de Saint-Sauveur.

Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires.

Les haies doivent toujours être dirigées de manière à ce que leur développement du côté de la voie publique ne fasse aucune saillie sur celle-ci ou ne gêne la visibilité.



Merci de nous aider à faire de notre village, un village apaisé et agréable

4^{ème} trimestre 2021

NAISSANCES

07/10/2021 Malo, Georges, Louis FAVIER
 10/10/2021 Crina DUPUIS
 13/10/2021 Luna, Aerys VERDIER
 24/10/2021 Tom, Jean-Marc, Michel CORRIVAUD
 04/11/2021 Noah, Roland RAISON
 18/11/2021 Lina CHERFA
 29/12/2021 Livio TORRES



PACS

18/12/2021 Candice VIALARON et Sébastien CORRIVAUD
 30/12/2021 Anne-France MONGE et Alexis ROUSSET



MARIAGES

05/11/2021 Salima HAMOUDI et Billel ADDOU

DÉCÈS

02/10/2021 Djamel ABDELKADER
 23/10/2021 Jeanine DETROYAT
 02/11/2021 Louise NICOUD
 05/12/2021 Julien BILLAUD
 14/12/2021 Fernand CASSOL
 22/12/2021 Yves PIACENTINI



Vous trouverez les informations importantes et officielles sur le site internet de la commune **www.saint-romans.fr**

N'oubliez pas de nous signaler les modifications de vos associations : bureau, téléphone, adresse mail.

Retrouvez les actualités sur notre page **facebook.com/saintromans**

MAIRIE : horaires d'ouverture Services Administratifs :

tous les matins lundi, mardi, jeudi, vendredi **de 8h à 12h** - samedi de **8h à 11h**

Fermé le mercredi

292 Grande Rue, 38160 Saint-Romans

Tél. : 04 76 38 46 17

mairie@saint-romans.fr

